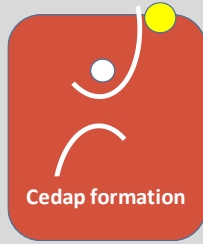


❖ Maîtriser les fondamentaux de la prévoyance pour limiter les risques



Programme

Objectifs

- Comprendre et maîtriser les enjeux et les problématiques de la prévoyance complémentaire
- Connaître les obligations des entreprises en la matière
- Maîtriser les conditions d'application des traitements sociaux et fiscaux de faveur
- Savoir calculer les limites d'exonération sociales et fiscales

Public concerné

- DRH, RRH ou Gestionnaires de paye
- Responsables administratifs de TPE ou PME
- Juristes / Responsables juridiques

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Moyens

- Méthode pédagogiques :
- Partie théorique destinée à appréhender les principes de fonctionnement des régimes de prévoyance complémentaire, mais également le mécanisme des traitements sociaux et fiscaux de faveur, ainsi que les conditions pour en bénéficier
- Partie pratique pour mettre en œuvre les apports théoriques au travers de cas pratiques et d'échanges sur des situations concrètes
- Remise d'un power point à chaque participant(e)
- Moyens d'évaluation :
- Questionnaire d'évaluation
- QCM de validation des connaissances acquises

Durée

1 jour

Prix

Nous consulter

1. Droit du travail

- Focus sur l'obligation dite du « 1,50 Trance A »
- Au niveau des branches
- De la désignation... à la recommandation : quelle stratégie adopter ?
- Articulation entre les régimes de branche et la mise en place dans l'entreprise.
- Au niveau des entreprises, l'accord collectif et la décision unilatérale :
- Formalisme en matière de Protection Sociale Complémentaire.
- Obligation d'information-consultation du comité d'entreprise.
- Contenu des régimes de Protection Sociale Complémentaire.
- Dénonciation des régimes de Protection Sociale Complémentaire.
- Quels pièges à éviter ?
- Quelles conséquences en cas de restructuration ?
- Généralisation de la complémentaire santé
- Quels risques pour les entreprises en cas de non-respect des règles sur la généralisation : droit du travail ? droit de l'Urssaf ?
- Vers une généralisation de la prévoyance « lourde » ?
- Portabilité

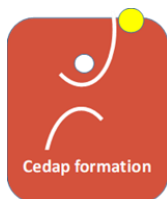
2. Traitement social de faveur

- Que signifie « prendre un risque Urssaf » ?
- Retour sur les conditions d'exonération de charges :
- Caractère collectif du régime : les catégories objectives.
- Caractère obligatoire du régime : dispenses d'adhésion « facultatives » et « de droit ».
- Contrats responsables.
- Modulation des redressements en protection sociale complémentaire

3. Focus sur la loi « Evin »

- Articles 2 et 7 en prévoyance « lourde »
- Article 4 en frais de santé : quelles garanties maintenues et à quel tarif ?

❖ Maîtriser les fondamentaux de la prévoyance pour limiter les risques



SAS CEDAP

Organisme de formation
6 BD DES PYRENEES 66 000 PERPIGNAN
Tél. 06.03.16.60.91- Email. sascedap@hotmail.fr
N° formateur : 91660191166

Responsable formation

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Tél. (ligne directe)
E-mail.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....

ENTREPRISE / ETABLISSEMENT

Raison sociale.....
Adresse.....
.Code postal.....Ville.....
Téléphone
N° d'identification (TVA intracommunautaire)
Code APE/NAFN° Siret.....

Responsable formation

Nom.....
Prénom.....
Service.....
Tél. (ligne directe)
E-mail.....

Signataire de l'inscription

Nom.....
Prénom
Service
Tél. (ligne directe)
E-mail

DOSSIER

Dossier à adresser :

Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)
E-mail

Libellé de convention :

Si différent de l'adresse Entreprise / Établissement :
.....
.....
.....

Facture à adresser à :

À l'Entreprise / Établissement (préciser le service et l'adresse si différente)
.....
.....

Si bon de commande, merci de le joindre impérativement à l'inscription

À l'OPCA (préciser l'adresse)
.....
.....
.....

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.cedapformation.fr